



Subaqua Club de la Côte des Nacres

Siège : Port de plaisance 20145 Solenzara
Adresse postale : 32 Lot. du Stollo 20240 Ghisonaccia

FFESSM N°0420021 / Etablissement sportif DRJS N° 02A99ET0014
N°SIREN : 481 470 748 N°SIRET :481 470 748 0001 5
sccn@wanadoo.fr www.sccn-solenzara.org

P.V. ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE 2021 **04 décembre 2021**

L'Assemblée Générale du Subaqua Club de la Côte des Nacres s'est tenue le samedi 04 décembre 2021 à Solenzara, chaque membre du club ayant reçu dans les délais voulus une convocation ainsi qu'une copie du rapport moral du président et du rapport financier du trésorier.

Après vérification du quorum (59 inscrits, 53 présents et représentés), la séance est ouverte à 19h08 par Jean-Luc GISSELAIRE qui remercie les membres du Club pour leur présence.

Le secrétariat de séance est confié à Daniel Petroix. (Trésorier du club). Le président, Jean-Luc GISSELAIRE, présente à l'assemblée le procès-verbal de l'Assemblée générale 2020.

Approbation du PV de l'AG 2020 : OUI : 53 NON : 0 Abstention : 0

Présentation du bilan quantitatif des activités 2021 par le président :

- 105 licences soit deux de moins que la saison précédente.
- 153 personnes ont adhéré au club ce qui fait 6 de plus.
- Le club a accueilli 1367 plongeurs au cours des 123 sorties.
- L'équipe pédagogique a délivré 11 brevets.
- Quasiment tous les techniciens T.I.V. du club ont participé aux différentes séances de contrôle visuel. Il précise que cela représente 86 bouteilles (Club et perso.) qui doivent être contrôlées annuellement et auxquelles il faut rajouter les 9 bouteilles « tampons ».
- La moitié des détenteurs a été contrôlée par un professionnel.
- Le service « Nitrox » a été maintenu toute l'année. Je rappelle que l'usage du Nitrox est réservé aux plongeurs ayant une préconisation médicale.
- Le site internet et la page Facebook, maintenus par Eric sont devenus des moyens de communication indispensables.
- Des boissons chaudes ont été servies à bord après chaque plongée hivernale.

Lors de sa dernière réunion du 16/10/2021, le Comité Directeur à la vue du résultat financier de l'exercice 2020 – 2021 a décidé :

- De ne pas augmenter les tarifs de toutes nos prestations. Le président précise que ces tarifs n'ont pas évolués depuis plus de 10 ans.
- D'engager des dépenses exceptionnelles de l'ordre de 2000 € pour l'entretien et la révision de plusieurs « organes » vitaux du moteur du bateau. Ce montant viendra s'ajouter aux frais d'entretiens courants annuels. Ces travaux seront effectués par Jean-François qui sollicitera vraisemblablement des « aides mécanicien ».
- Renouvellement du contrat de location de la bouteille d'oxygène de secours pour les 5 ans à venir. Le coût est estimé à environ 600.00 €.
- Engagement des démarches avec la société « Finway » afin d'ouvrir une boutique en ligne de vêtements brodés avec le logo du club. L'investissement est d'environ 70 €.
- Maintien de la distribution de boissons chaudes en hiver sur le bateau.

Ce bilan aurait pu être meilleur si le nombre de personnes embarquées sur le bateau n'avaient pas été limité pendant 5 mois par décision gouvernementale (COVID 19).

Une grosse panne de « Falcunetta » lors de la semaine du 14 Juillet nous a contraint à annuler les sorties pendant une semaine. A ce sujet, le président remercie tous ceux qui ont participé à la remise en état du bateau et en particulier Jean-François qui a fait le nécessaire pour accélérer la reprise de nos activités. Cette réparation nous a coûté environ 3000 €.

Approbation du bilan quantitatif des activités 2021 : OUI : 53 NON : 0 Abstention : 0

Présentation du bilan financier par le président et le trésorier :

Malgré ces déboires et grâce à la disponibilité des moniteurs toute l'année et surtout au cours des deux mois d'été, le résultat financier de l'exercice est positif.

Les détails du compte de résultat et du bilan sont détaillés et commentés.

Approbation du rapport du trésorier : OUI : 53 NON : 0 Abstention : 0

Quitus au trésorier : OUI : 53 NON : 0 Abstention : 0

Prévisions d'activités pour la saison 2021– 2022 par le président :

- Une formation « RIFAP » est prévue à une date à définir. Elle est destinée à de futurs plongeurs autonomes et servira de recyclage pour tous les plongeurs à partir du niveau 3.
- Un recyclage pour les TIV a été organisée en ligne au mois de Novembre par Yves.
- Tous les TIV recyclés seront mis à contribution pour visiter la totalité des bouteilles inscrites dans le registre du club.
- Présentation du nouveau catalogue de vêtements brodés aux « couleurs du club ».
- Un projet de voyage en 2023 a été évoqué.
- Sensibilisation à tous les plongeurs sur l'importance du respect des consignes de sécurité définies par le Directeur de Plongée avant chaque immersion. Les responsabilités pénales de chacun sont engagées au risque de voir les assurances se dédouaner en cas d'accident et de non-respect des consignes.
- Louis Giorgi a demandé s'il l'on pouvait faire un suivi des incidents de plongée au sein du club. Une réponse orale lui a été faite par le président. Ces informations seront intégrées dans le prochain rapport annuel, Il suggère également aux moniteurs d'insister sur le respect de l'environnement lors des différentes formations.

Conclusion :

Le président a terminé le rapport en remerciant toutes les personnes qui, par leur travail, maintiennent la qualité et la quantité des activités subaquatiques ainsi que ceux qui assurent un travail administratif de qualité, une pensée particulière à ceux (locaux et vacanciers) qui consacrent une partie de leurs vacances au Club et en particulier à Gaëlle qui a été nommée récemment instructrice Régionale du comité « grand Est » de notre fédération.

Fait à Ghisonaccia, le 04 décembre 2021

La secrétaire de séance/trésorier : Daniel Pétroux

Le président : Jean-Luc Gissemiaire

